



**REVUE DE PRESSE  
SUD OUEST ET CHARENTE  
LIBRE  
DU 11 JUILLET 2015**

## Des froufrous pour Jarnac

Philippe Nibenecker a apporté une voix dissonante dans l'unanimité autour du futur siège de Grand-Cognac, qui investira le bâtiment administratif de l'ancien hôpital. Jeudi soir, il a regretté que l'intercommunalité n'ait pas fait le choix d'un bâtiment neuf, comme le souhaitait Robert Richard, ex-président de Grand-Cognac, et son prédécesseur à la mairie de Boudiers-Saint-Trojan.

Philippe Nibenecker estime que le projet manque d'ambition, et le bâtiment d'attrait. « Il faudrait le rendre plus guilleret. Si l'on veut attirer la Communauté de communes de Jarnac, il faut faire quelque chose de sexy ! », a-t-il glissé.

Quelques palettes risquent de ne pas suffire pour donner envie aux jarnacais de se marier avec Cognac, plutôt que de convoier avec leurs voisins du Rouillacais...

## Du vinaigre dans la réforme ?

La réforme territoriale fait causer dans le landerneau du cognac. Entre les élus du jarnacais et ceux du Rouillacais, sur le point de se marier pour échapper à l'hégémonie du Grand-Cognac, les conversations vont bon train. Les élus jarnacais s'impatientent des hésitations des Rouillacais et n'hésitent pas à sortir des arguments choc. Entendu ce début de semaine, de la part d'un jarnacais à un Rouillacais : « Si vous tardiez trop, le préfet est fichu de vous envoyer en Nord-Charente avec Mansle et Saint-Amant-de-Boixe. Et la maison de négoce Martell (installé en Rouillacais à Lignéres) en colère déclassera vos eaux-de-vie. Vous perdrez l'appellation Fins Bois et deviendrez : fois très ordinaires, producteurs de piquettes et autres vinaigras. » Mазette, si c'est pas une belle déclaration d'amour, ça !

# Les installations tardent à venir

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE** La question des zones commerciales, Mas de la Cour et Fief du Roy, a alimenté un mini-débat

**DIDIER FAUCARD**  
d.faucard@sudouest.fr

Outre la question du déménagement du siège du Conseil communautaire vers le site de l'ancien hôpital (notre édition d'hier), un certain nombre d'autres dossiers étaient au menu des conseillers, jeudi soir, lors d'une réunion une nouvelle fois copieuse (2 h 30).

Le principal débat est né de la demande de l'entreprise Locatoumat, située à Châteaubernard et de celle de l'entreprise Sell (distribution de produits industriels, site à Cognac), d'acquiescer des parcelles sur la zone du Mas de la Cour. Des demandes qui ont permis à Danièle Jourzac, l'adjointe cognacaise en charge du commerce, de rebondir sur l'occupation de la nouvelle zone communautaire. « Pour le moment, on ne parle que de transferts d'activités. Mais qu'en est-il de réelles nouvelles installations ? », questionnait-elle.

« Un manque d'ambition » Pas grand-chose d'autre que ce qui a déjà été annoncé, répondait le président Michel Gourinchas - lequel ne cachait pas son envie que le mouvement s'accroisse, et Alain Riffaud, le vice-président en charge de l'économie. À savoir les enseignes King Jouet, Keep Cool, Youpi Paris, Top Top Centerakor.

Cela est dû à trois raisons, selon le président. La situation délicate où se trouve la Société d'économie mixte (SEM) Territoire Charentais en charge de la commercialisation des terrains. Elle est dans le collimateur du nouveau Conseil départemental, qui aimerait y voir plus clair dans ses comptes. « Ce n'est pas le meilleur moment pour travailler sereinement », glisse Michel Gourinchas. La seconde raison, c'est la zone de chalandise de Cognac, « limitée », qui n'est pas for-



Le Mas de la Cour tarde à se remplir. PHOTO PH. M.

## Encore d'autres dossiers

■ **LITTÉRATURES EUROPÉENNES** L'association a sollicité Grand-Cognac sur deux subventions. L'une de 10 000 euros pour mener des actions en direction des enfants, en liaison avec les bibliothèques du territoire. L'autre, de 5 000 euros, pour financer la programmation d'une lecture-concert réunissant le choristeur Eric Naulleau et le rocker britannique Graham Parker, qui eut son heure de gloire à la charnière des années 70-80.

Une demande qui a fait bondir l'illeu cognacaise (FN), bâbelle Lesail, s'abonnant de cette aide. « alors que celles des autres associations cognacaises ont baissé de 10 % et que l'on demande à chacun de privilégier les partenariats privés. Ne peuvent-ils pas, comme les autres, s'auto-financer en organisant des manifestations : lotos... ? », lançait-elle. « Le Grand-Cognac n'a pas à faire pâtir la culture des restrictions cognacaise, répondit Philippe Nihencier, vice-président en charge de cette question. Nous sommes ici dans notre rôle. La culture, c'est l'ouverture de l'esprit. »

■ **SOLIDARITÉ... LIMITÉE** Il y a nécessité de réaménagement, à Ars, la portion de voie communale Bonbonnet (voies 203) sur la partie comprise entre l'intersection avec la départementale 147 et l'entreprise Cognac Ferrand, en raison de son mauvais état et des projets de développement de l'entreprise. Coût de l'opération : 221 460,05 euros (HT), sur lesquels l'entreprise versera 66 206,30 euros, Grand-Cognac et la commune donnant chacun 77 630,88 euros. Tous les élus sont tombés d'accord pour affirmer que la part d'Ars était trop importante, risquant de plomber pour un moment sa capacité d'investissement. Grand-Cognac n'ayant pas pris la compétence votée, il ne peut aller plus loin que cette aide du fonds de concours.

■ **TRANSFERTS** Grand-Cognac a intégré dans ses équipements les terrains de tennis du club de Châteaubernard, par souci de cohérence, puisque le stade Claude-Boué voisin est communautaire. Le parc des sports passe aussi dans le giron communautaire.

cement de nature à attirer les grandes enseignes. Enfin, la nouvelle politique de ces mêmes enseignes, enclines à revoir à la baisse les dimensions de leurs magasins. « Des noms circulent, mais nous ne donnerons rien tant qu'il n'y aura pas de concrétisation », ajoutait Alain Riffaud.

Du Mas de la Cour, on passait au Fief du Roy dans les pas d'Émilie Richaud, élue d'opposition à Co-

gnac, qui s'inquiète de l'avenir de cette zone, orpheline de son antenne locomotive Mr Bricolage. « Nous ne sommes pas assez ambitieux là-dessus, on pourrait mettre un peu plus de moyens sur une étude de redynamisation », lançait-elle. « Nous avons envisagé de la transformer en zone artisanale, mais ce n'était pas le souhait de l'association des commerçants du

Fief du Roy. En même temps, le fait que Darty vienne s'installer ici n'est pas neutre et représente une belle opportunité », répondait Michel Gourinchas. Une zone dont l'avenir pourrait aussi dépendre du successeur de Mr Bricolage, alors qu'aujourd'hui aucun nom ne filtre. « Le propriétaire ne veut pas jouer à n'importe qui », ajoutait le président.

■ Guillaume Pepy

## LGV: le patron de la SNCF écoute Angoulême

Xavier Bonnefont a rencontré mercredi à Paris, le patron de la SNCF. «C'était à sa demande, explique le maire d'Angoulême. Il m'a donné l'impression de se saisir personnellement du dossier». Sauf que le temps presse pour Guillaume Pepy: «En interne, ses équipes lui mettent la pression pour que tous les tracés et horaires LGV soient définis d'ici fin juillet. Lui espère une réunion conclusive à cette date.»

Juste avant cette rencontre, Guillaume Pepy sortait justement d'une réunion avec le concessionnaire Linas. Ça lui a permis à Xavier Bonnefont de lui rappeler les points sur lesquels les élus charentais seront «intransigeants». À commencer par le nombre de dessertes: «Le rapport Auroux propose neuf aller-retours, nous en voulons onze. On est à un doigt de trouver une solution...»



Xavier Bonnefont

Parmi les autres difficultés, le manque de dessertes vers Bordeaux «presque aussi importantes pour le territoire que celles vers Paris», mais aussi certaines périodes de la journée où il n'y a pas de TGV vers Paris pendant deux ou trois heures. «Ce n'est pas acceptable».

Xavier Bonnefont a aussi rappelé qu'en 1990, au moment de l'arrivée des TGV, les plus rapides faisaient Paris-Angoulême

en 2h15. «Avec tous les millions que nous avons mis dans cette LGV, nous devons avoir certains trajets bien en-dessous des deux heures».

Je pense qu'il a entendu. Comme il a compris qu'Angoulême, ce n'est pas juste la population de son agglomération mais tout un bassin de population qui va du Nord-Gironde au Limousin et une partie de la Dordogne... La Charente devrait de toute façon être vite fixée.



Dimitri Mercier (au centre) a présidé la séance.

Photo CL

## Les Jardins respectueux promeuvent le développement durable

J eudi soir, l'association des « Jardins respectueux » a tenu son assemblée générale au pied de la falaise où domine le restaurant de L'Yeuse, le domicile de Tasso.

« Ils sont tous à la réunion du conseil communautaire », a déploré Benoît Monodier, l'un des deux salariés de Tasso, en constatant l'absence des élus. Il présidait la séance en l'absence de tout représentant de Châteaubernard et de Saint-Brice. Seul Jean-François Hérisson, maire adjoint à l'aménagement durable de Cognac, était là. « Sensibilisation et éducation à l'environnement par la mise en place, la gestion et l'animation de jardins pédagogiques partagés », telle est la démarche entreprise par ce qui était au départ « Le Jardin respectueux de L'Yeuse » créé par Remy Marcotte, l'architecte paysagiste qui partage cette activité

avec celle de jardinier pédagogique. Maintenant, l'association compte 138 adhérents, dont six écoles – Genté, Céles, Mespas, Chéran, Challignac et Cognac avec l'école de La Providence –, c'est-à-dire six jardins respectueux situés en général à côté des écoles.

Sur les quelque 4 300 visiteurs du Jardin respectueux de L'Yeuse recensés l'an passé, on comptait 1 420 scolaires issus de quatorze écoles de la région. « Retrouver ses racines, comprendre les cycles naturels et situer en leur sein la place de l'homme », réplique à l'envi Remy Marcotte.

Les bilans moral et financier 2014 ont été votés à l'unanimité. Fabiana Mercier et Isabelle Geay sont les deux nouvelles bénévoles qui intègrent le conseil d'administration.

Un cocktail à base cognac et menthe sauvage a précédé une distribution de pizzas aux herbes, sur place.

**Sorties des cyclotouristes demain.** L'AS Vertiers organise deux sorties demain dimanche au départ du parking de l'usine Verallia à 8 heures. Un parcours de 54 km passera par: Châteaubernard, Mespas, Salignac-sur-Charente, Bives-sur-Charente, Rauffiac, Merlib, Viret, Pérignac, Meussac, Chevignac, Couzanges, Ars, Givoux et Châteaubernard. Un parcours de 94 km passera par Châteaubernard, idem jusqu'à Rauffiac, Saint-Sever-de-Salviac, Bouzneau, Pons, Fléac-sur-Seigne, Martzac, Chadenac, Jarnac-Champagny, Echetrune, Couzanges, Lanza, Céles, Ars, Givoux et Châteaubernard. Soirée du 14 Juillet.

# Pour la LGV, Angoulême compte aussi sur Royan

Xavier Bonnefont participait jeudi soir à une conférence: «Quel avenir pour le TGV à Royan?» Face à la SNCF, les élus des deux Charentes ont réaffirmé leur cohésion.

Agnès MARRONCLE

L'arrivée du TVG jusqu'à la gare de Royan ? «C'est une question de standing pour une station comme la nôtre», déclarait jeudi soir Didier Quentin, maire de Royan. A l'initiative du club de réflexion royanais «Idée en Mouvement», élus et représentants de la SNCF et de Lisa débattaient dans cette ville du futur ferroviaire dans la région, la desserte en TVG Royan et la LGV à Angoulême.

Sur le premier point, Didier Quentin s'agrippait de ce qu'il avait vu le matin même à la gare Montparnasse: «des TGV annoncés pour La Baule, Les Sables d'Olonne, Arcahon, mais rien pour Royan! Pourquoi ce qui est possible pour ses stations ne l'est pas pour nous? Un territoire balnéaire comptant 45 000 résidences secondaires?»

## Rencontre Bonnefont-Pégy

Le projet est dans les cartons, il nécessite, outre les derniers travaux de signalisation sur la voie Angoulême-Saintes, dont l'achèvement est annoncé pour 2017, l'électrification du tronçon Saintes-Royan qui ne devrait pas voir le jour avant... 2022. Pressé par le président du conseil départemental Dominique Bussereau, le représentant de SNCF Réseau (anciennement RFF) n'a pas donné jeudi soir de signe d'un raccourcissement possible de ce délai. Pas plus que son homologue de SNCF mobilité, le directeur régional Alain Bedu, n'a donné d'informations nouvelles sur la desserte LGV d'Angoulême.

Au micro, Xavier Bonnefont rappelait l'importance réciproque de cette desserte pour Royan et Angoulême. «Le fait que la gare



Dominique Bussereau et Xavier Bonnefont sur le même ligne.

Photo CL

d'Angoulême soit interconnectée avec le réseau secondaire est extrêmement important. On vient de Royan, de Saintes, de Cognac comme de Limoges et de Dordogne prendre son train à Angoulême». Selon l'élu angoumois, la LGV impactera le développement économique de toute cette zone, d'où l'importance d'obtenir une desserte au moins égale voire meilleure à celle du TGV aujourd'hui (11 allers-retours). «On nous annonçait seulement sept allers-retours. Après négociation, nous sommes parvenus à neuf. Peut-être arriverons-nous à dix, mais il y a aussi le temps de parcours. Il est inconcevable qu'après avoir mis plusieurs millions d'euros sur la table, sortis de la poche des contribuables, nous n'ayons pas plusieurs trains en dessous de la barre des deux heures».

Xavier Bonnefont s'en est expliqué directement mardi avec Guillaume Pégy, le président de la SNCF: «Il m'a donné l'impression qu'enfin, il s'intéressait directement, person-

nellement au dossier.» A ses côtés, Dominique Bussereau, ancien ministre des transports, rappelait le principe du TGV à la Française. «Un train à grande vitesse qui rapproche les métropoles, mais aussi un train qui prend des gens tout le long, irrigue les territoires. La SNCF savait-elle en train de changer ce modèle?».

Jeudi, Alain Bedu son directeur territorial a simplement rappelé que rien n'était encore arrêté, ni pour le TGV jusqu'à Royan, ni pour la AGV à Angoulême. «Il faut bien confronter les désirs des territoires avec la réalité d'un modèle économique. C'est à nous que revient de quantifier le potentiel de trafic». Quant au représentant de Lisa, présent jeudi soir à Royan, il n'a pas non plus répondu à une question sur l'augmentation prévisible des prix de billets de train avec la LGV. La seule chose dont il est certain, «c'est que la LGV sera bien en gare d'Angoulême en 2017. Le calendrier des travaux est parfaitement respecté. Toute la partie génie civil est achevée».